

COMPTE-RENDU SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2018

-=-=-

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ - François LAPEYRE - Jean-Jacques LARQUIER - Frédéric MARQUEBIELLE - Pascal RÉGIN -
Isabelle BRIDOUX - Sylvain BASLY - Jean GALARDI - Nicole DEMANUEL.

Excusées : Dolorès COURRAUD et Marie-Françoise COSTEDOAT.

Secrétaire de séance : Nicole DEMANUEL.

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 45.

*

* *

I - Délibérations :

* projet salle multi-activités (P. Régin) :

✕ le Conseil municipal doit approuver le dossier de permis de construire.

Les dernières propositions de l'APGL concernent la mise en place d'un auvent devant la porte d'entrée du foyer actuel. Voir si raccordement possible avec la verrière devant l'entrée de la Mairie.

Se pose la question de la nécessité d'une chambre froide. Elle sera examinée ultérieurement.

M. le Maire rappelle les subventions obtenues pour le financement de cette opération :

* Etat : 30 %

* Conseil départemental : 35 %.

2 demandes d'aide ont été également formulées auprès de la Région et du SDEPA.

Délibération votée à l'unanimité.

* modification des statuts du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan (F. Lapeyre) :

- Vu la prise des compétences « Eau » et « Assainissement » par les Communautés de Communes d'Aire-sur-l'Adour et du Pays Tarusate au 1^e janvier 2018 et considérant que les Communautés de Communes d'Aire-sur-l'Adour et du Pays Tarusate deviennent membres du Syndicat en représentation substitution de leurs communes pour les compétences auxquelles elles adhéraient, il convenait donc de modifier les statuts du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan.

Délibération votée à l'unanimité.

II - Organisation commémoration du centenaire de la guerre 14-18 :

* la préparation de cette commémoration (notamment affichage de documents et photos) se déroulera le vendredi 9 novembre à partir de 14 H 00.

Une cérémonie devant le Monument aux Morts aura lieu le samedi 10 novembre à 15 H 00. La Marseillaise sera chantée par la chorale des chanteurs de Lacajunte. Cet hommage sera suivi d'une projection vidéo intitulée "les Poilus de Vignes dans la guerre 14-18" et sera commentée par Michel Darrivière puis une exposition de photos, documents, objets, lettres de ces soldats clôturera cette commémoration. Un vin d'honneur sera servi.

III - Compte-rendu de la réunion à la Com. Com. des Luys en Béarn du 18 octobre 2018 :

* Il faut retenir qu'une somme de 700 € supplémentaires sera allouée à la Commune de Vignes dans le cadre de la Dotation de Solidarité Communautaire.

IV - Siectom : point tri et porte à porte ordures ménagères :

- * Pour information, les Communes de Lonçon et de Fichous-Riumayou vont passer au porte à porte à compter du 1^{er} janvier 2019.
- * M. le Maire va demander des précisions sur le coût au Siectom et à la Communauté de Communes des Luys en Béarn.
Si la Commune de Vignes opte pour ce type de ramassage, il faut savoir qu'il aura lieu toutes les 2 semaines, en alternance avec le ramassage habituel (1 semaine, le porte à porte, la semaine suivante, le ramassage habituel, et ainsi de suite). Les habitants de Vignes paient actuellement 54.10 €.

Il a été demandé au Siectom la possibilité de déménager les containers présents Place des Pyrénées (terrain de pétanque) en face la déchetterie. Un emplacement y est disponible : accord du Siectom.
Nous en reparlerons lors du prochain conseil.

V - Urbanisme :

- * 2 certificats d'urbanisme ont été déposés : Mme Claudine Delmart pour la maison Dous et Sylvain Basly pour un terrain qui lui appartient.
- * dépôt de déclarations préalables : Mme Cathy Malembits pour une maison pour sa fille Séverine, M. Pineau pour un abri de jardin au lotissement le Clos des Pyrénées, Maître Louchard pour 2 terrains appartenant à la famille Carrère/Casau et la Commune de Vignes pour une tonnelle sur le terrain de pétanque.
- * 1 permis de construire a été déposé par la Commune de Vignes pour la salle multi-activités.

VI - Divers :

- * cérémonie des vœux 2019 : les membres du Conseil municipal souhaitent que cette manifestation ait lieu et fixe la date du 11 janvier 2019 à 19 H 00.
- * nouveaux horaires du secrétariat de la Mairie à compter du 1^{er} janvier 2019 : M. le Maire souhaite augmenter le temps de travail de Cathy Marquebielle. Les jours et heures d'ouverture seront les suivants :

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| ↳ le lundi après-midi | du 14 H 00 à 19 H 30, |
| ↳ le mardi matin | de 08 H 00 à 12 H 00, |
| ↳ le mercredi après-midi | de 14 H 00 à 19 H 00, |
| ↳ le jeudi matin | de 08 H 00 à 13 H 00, |
| ↳ le vendredi matin | de 08 H 00 à 12 H 30. |
- Pas d'ouverture au public les mardis et jeudis matin.
- * une plaque acier sera achetée pour être installée derrière le piano de la cantine.
- * l'équipe organisatrice du Rallye des Collines et du Soubestre a remis en état les chemins endommagés. Le travail a été réalisé dans les règles de l'art. Accord de M. le Maire pour passage du rallye 2019 sur la Commune de Vignes.
- * le 1er Conseil d'école de cette année scolaire s'est tenu la veille (voir compte-rendu joint).
- * l'APE organise un repas le samedi 17 novembre 2018. (annulé).
- * fête des associations : Isabelle Bridoux fait part de sa satisfaction sur le bon déroulement de cette manifestation. Quelques ajustements sont envisagés pour la prochaine édition. A noter que la dépense pour la Mairie se monte à environ 2 400 €.

Vu le Maire

